

Congrès AFSP 2013

ST6

Politiques publiques et démocratie Les *policy feedbacks* et les attitudes et comportements politiques

Juger d'un bilan Évaluation rétrospective des électeurs du mandat de Nicolas Sarkozy

Emiliano Grossman
Sciences Po, Centre d'études européennes and LIEPP
emiliano.grossman@sciences-po.fr

Nicolas Sauger
Sciences Po, Centre d'études européennes and LIEPP
nicolas.sauger@sciences-po.fr

Version préliminaire ; toutes les recommandations d'usage s'appliquent.

Résumé:

L'évaluation rétrospective de l'action des gouvernements par les électeurs a été intégrée depuis longtemps tant à la théorie de la démocratie représentative qu'aux analyses du comportement électoral. Ces évaluations rétrospectives ont néanmoins été la plupart du temps menées sur une évaluation globale du bilan ou de la performance du gouvernement sortant, que ce soit de manière objective, notamment à partir d'indicateurs macro-économiques, ou subjective, à partir de données d'opinion. Nous proposons ici d'aller plus loin dans la compréhension de l'évaluation subjective du bilan d'un gouvernement. Plus qu'un bilan global, nous nous intéressons au jugement spécifique des électeurs sur les politiques publiques d'un gouvernement sortant. Nous nous intéressons particulièrement à la capacité des électeurs de formuler un jugement sur des politiques publiques spécifiques (question de la compétence), et sur le rôle de ces jugements dans les décisions électorales (vote rétrospectif). Notre analyse porte plus spécifiquement sur le cas de l'élection présidentielle française de 2012, à partir de questions spécifiques tirées d'un sondage post-électoral.

Juger d'un bilan

Evaluation rétrospective du mandat de Nicolas Sarkozy

Introduction

Les élections comme instruments de la sanction des gouvernements par les citoyens est au cœur de la démocratie. Les électeurs, pour VO. Key, sont bien ce « dieu rationnel de la vengeance et de la récompense » (Key 1964 : 568). En termes plus schumpétériens, le calcul de la décision de vote, pour Kramer, est on ne peut plus simple : « si la performance du gouvernement sortant est satisfaisante... il faut le reconduire ; alors que si la performance du gouvernement sortant n'est pas 'satisfaisante', il faut voter contre lui » (Kramer 1971 : 134).

La littérature sur le vote économique, foisonnante depuis au moins trois décennies, s'est largement construite autour de ce modèle de la punition et de la récompense. Le sortant a plus de chances d'être réélu quand l'état de l'économie est meilleur alors qu'il a plus de chances de perdre les élections s'il se dégrade. La littérature sur le vote économique reste néanmoins très divisée non seulement sur les mesures les plus pertinentes pour estimer cet impact de l'économie sur les élections mais également sur l'ampleur des effets. Ceux-ci sont apparus nuls, ou faibles dans nombre d'études quand d'autres mettaient en lumière des effets significatifs. Une méta-analyse de la littérature reste de ce point de vue largement non conclusive (Paldam 1991 ; Lewis-Beck et Stegmaier 2007). Deux pistes principales ont été avancées pour comprendre ces résultats : celle de la clarté de la responsabilité gouvernementale et le niveau d'information des électeurs. Le contexte institutionnel et politique permet en effet une attribution plus ou moins facile de la responsabilité des politiques publiques (Powell et Whitten 1993) même si ce concept de clarté lui-même apparaît renvoyer à des dimensions assez hétérogènes et dépend lui-même du contexte (par exemple Whitten et Palmer 1999, Anderson 2000, Nadeau et al. 2002). L'explication alternative est celle d'un niveau variable d'information des électeurs. La sophistication apparaît comme l'une des préconditions pour faire jouer effectivement le principe de responsabilité gouvernementale (Gomez et Wilson 2001), Tilley et al. (2008) montrant même que seuls les électeurs sophistiqués politiquement étaient capable de baser leurs jugements sur les performances économiques sur des données objectives.

C'est dans la perspective de cette interrogation que s'inscrit ce papier. A partir du cas de l'élection présidentielle française de 2012, nous souhaitons interroger la capacité des électeurs à articuler un jugement rétrospectif sur l'action du gouvernement sortant et, le cas échéant, à mesurer le poids de ce jugement dans les décisions de vote. Le cas retenu présente des caractéristiques favorables pour interroger ce jugement rétrospectif. La clarté de l'exercice de la responsabilité politique y apparaît en effet maximale. Le Président sortant, Nicolas Sarkozy, avait en effet revendiqué un exercice personnel du pouvoir, assumant la paternité des grandes décisions ponctuant son mandat. Il bénéficiait du soutien clair de son gouvernement, avec un Premier ministre soumis, et d'une majorité cohérente et absolue à l'Assemblée nationale. Plusieurs enjeux visibles marquaient le mandat, avec des mesures emblématiques telles que le « bouclier fiscal », la réforme des retraites, la création du RSA,... Seuls deux éléments viennent véritablement nuancer ce jugement sur la clarté : la crise économique, pouvant être perçue comme partiellement exogène par rapport à

l'action du gouvernement et la domination de la gauche dans les gouvernements locaux, notamment au niveau régional, ayant conduit la droite à perdre sa majorité au Sénat en fin de mandat.

Pour répondre à cette interrogation, ce papier est construit à partir de données de sondage recueillies à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012. Il s'agit du *French Electoral Study 2012*, dont la description complète peut être trouvée à l'adresse suivante : <http://cee.sciences-po.fr/fr/elections-2012>. Cette enquête est un sondage post-électoral, administré en face-à-face, auprès d'un échantillon de 2000 personnes représentatives des personnes inscrites sur les listes électorales sur le sol métropolitain. La construction de l'échantillon a suivi une stricte règle aléatoire.

La suite du papier comprend d'abord une revue de littérature sur la question du vote rétrospectif, examine ensuite la question de la formation du jugement rétrospectif des électeurs français en 2012, et estime, enfin, le poids de ce jugement sur les décisions électorales.

Le vote rétrospectif

Les élections ont été souvent comprises dans la théorie normative comme les instruments de la responsabilité politique. L'anticipation de la sanction électorale par les gouvernements est ainsi la force motrice par laquelle les représentants doivent « agir dans l'intérêt des représentés, de manière à répondre à leurs attentes » (Pitkin 1967). Les théories élitistes et néo-élitistes de la démocratie ont vu dans ce vote rétrospectif le seul moyen de la participation active des citoyens à la prise de décision. S'il est difficile, ou même impossible, pour les masses de se faire une opinion sur des enjeux de politiques publiques, du moins peuvent-elles émettre un jugement sur leur satisfaction quant aux résultats. La démocratie est bien ainsi perçue comme un mécanisme de délégation, au sens de la théorie de l'agence. L'application de cette théorie aux systèmes politiques occidentaux (Lupia et McCubbins 1998 ; Bergman et al. 2003) a dès lors renouvelé l'intérêt pour le concept de vote rétrospectif, conceptualisé et systématisé par Fiorina (1981), jusqu'à faire du vote rétrospectif l'un des probables piliers de la démocratie du public chez Manin (1995).

Dans les approches classiques du vote par le choix rationnel, la décision électorale est guidée par la comparaison des programmes politiques, le choix portant sur l'utilité attendue du mandat du prochain gouvernement (Downs 1957). L'idée centrale de Fiorina (1981) est que l'utilité future d'un gouvernement ne peut être estimée que par les performances passées de celui-ci. Les raisons de cette argumentation sont de deux ordres. La première raison est que l'utilité des électeurs est définie par l'état effectif de l'environnement dans lequel évolue l'électeur. En d'autres termes, l'électeur ne se soucie pas des politiques publiques en tant que telles mais de leurs effets. Et cette évaluation est d'autant plus facile qu'elle concerne soit la perception directe de l'évolution du contexte de l'individu (*simple retrospective evaluation*, SRE), soit, à un second niveau, l'inférence de l'effet total d'une politique telle qu'il peut être perçu à travers les médias ou à travers d'une généralisation de la situation individuelle (*mediated retrospective evaluation*, MRE). La seconde raison poussant Fiorina à souligner l'importance de la logique rétrospective est l'information qu'elle peut contenir sur la « qualité » des promesses électorales. Les expériences passées permettent en effet d'avoir des inférences sur les qualités de l'agent à

sélectionner afin d'éviter, dans le langage de la théorie de l'agence, un problème de sélection adverse. Concrètement, cela renvoie tant au fait de « tenir ses promesses » qu'à la compétence même de l'agent d'obtenir les effets désirés à partir des mesures proposées. Les électeurs sont vus dans ce contexte comme suivant un processus bayésien d'actualisation continue de leurs croyances à partir des informations disponibles.

Les développements récents de la littérature sur le vote rétrospectif peuvent être caractérisés par trois nouvelles préoccupations : la diversification des secteurs d'intérêt au-delà des questions économiques ; l'intérêt porté aux politiques elles-mêmes et pas seulement à leurs résultats ; la complexification de la perception des processus cognitifs en jeu ; l'importance des facteurs contextuels et institutionnels (pour une revue plus systématique de la littérature, Healy et Malhotra 2013).

La littérature sur le vote rétrospectif s'est essentiellement construit au travers de la littérature sur le vote économique, structurée elle-même par un certain nombre de débats classiques sur la myopie des électeurs (quel est l'horizon temporel des électeurs), sur la distinction entre perspective sociotropique et perspective égotropique, ou encore sur l'alternative entre données 'objectives' de performances et perceptions (voir notamment Kiewiet 1983; Lewis-Beck 1988; Nannestad et Paldam 1994; Nadeau et Lewis-Beck 2001a,b; Lewis-Beck et Stegmaier 2007; Duch et Stevenson 2008; Lewis-Beck, Nadeau et Elias 2008). La littérature sur le vote rétrospectif s'est néanmoins ouverte au cours des dernières années, néanmoins essentiellement à partir d'une approche théorique ou d'études de cas sur des politiques spécifiques, avec, par exemple, des études plus poussées sur la perception et le jugement électoral liés à l'expansion et le retrait de l'Etat providence et des politiques sociales (Kumlin 2010 par exemple). Peu d'études à notre connaissance comparent néanmoins entre différents secteurs de politiques publiques.

Parallèlement à cette expansion du spectre d'étude du vote rétrospectif, la littérature tend également à s'intéresser maintenant aussi aux politiques elles-mêmes et pas seulement à leurs effets. Le constat est ici de deux ordres. D'une part qu'il est difficile de rendre précisément ce qui ressort de la responsabilité gouvernementale des effets de contexte. Une publication récente (Kayser et Peress 2012) montre pourtant comment les effets de contexte, à commencer par celui de crise économique, sont effectivement pris en compte dans l'évaluation de la performance des gouvernements. D'autre part, et notamment dès que l'on sort du champ de l'économie bien qu'il faille relativiser fortement cette restriction, les indicateurs objectifs deviennent plus ambigus et les politiques publiques, parce qu'elles peuvent être liées à des valeurs très marquées, deviennent elles-mêmes objet de jugement rétrospectif.

La littérature sur le vote rétrospectif a également porté une attention croissante aux processus cognitifs même qui en sont les supports. Au-delà des questions classiques de la sophistication et de la spécialisation (attention aux politiques qui concernent directement les individus), cette littérature a notamment insisté sur l'impact du cadrage, plus généralement des biais de perception, et l'hétérogénéité des effets de l'évaluation de la performance. Une question récurrente à ce niveau reste toutefois plus généralement celle de l'endogénéité. Il apparaît très clairement qu'évaluation du gouvernement, identification partisane, et décision de vote sont des processus entremêlés dont il reste difficile, même avec des données de panel, de préciser exactement l'influence réciproque (Carsey et Layman 2006).

La quatrième aire du développement de la littérature sur le vote rétrospectif est la prise en considération de plus en plus fine des aspects institutionnels et de contexte. La clarté de la responsabilité a été le premier aspect développé. Il s'agit à ce niveau de comprendre dans quelle mesure des acteurs spécifiques peuvent se voir attribués une responsabilité politique particulière, dans le cas de gouvernement de coalition par exemple ou avec des majorités divisés. Il faut noter de ce point de vue qu'il existe de multiples facteurs qui affectent la clarté de la responsabilité et que ceux-ci peuvent entrer en contradiction les uns avec les autres. On peut néanmoins essayer de différencier dans un premier temps les aspects institutionnels (partage des responsabilités entre différents niveaux de gouvernement par exemple) des aspects plus politiques (cohésion du gouvernement par exemple ; cf. Hobolt et al. 2013). Le contexte lui-même peut avoir également un effet sur l'exercice de la responsabilité politique, comme nous l'avons noté précédemment. Mais ces effets institutionnels et contextuels sont d'autant plus complexes que partis et candidats eux-mêmes contribuent à forger l'arène dans laquelle se forment les jugements sur les politiques. Les stratégies de brouillage, de mise sur l'agenda, de cadrage viennent ainsi largement perturber le jeu d'un vote rétrospectif qui serait perçu comme un jugement raisonné sur une performance objective.

Evaluer le bilan d'un président sortant : Sarkozy en 2012

La question posée dans ce papier est celle de l'existence d'un vote rétrospectif, à même éventuellement d'expliquer la défaite du candidat sortant, en 2012. Ne disposant que d'un seul cas et pas de données de panel, la stratégie de recherche retenue est celle de la comparaison entre secteurs de politiques publiques et entre jugement de la performance et jugement sur les politiques publiques spécifiques. Pour ce faire, nous disposons dans l'enquête présentée en introduction de trois ensembles de questions. L'un porte sur l'évaluation de la performance de Nicolas Sarkozy dans six secteurs d'action publique (satisfaction avec la performance de Nicolas Sarkozy pour gérer l'économie, évaluation de sa performance dans les secteurs du chômage des jeunes, de l'industrie, de la fiscalité, des dépenses publiques, du logement, et de la place de la France dans le monde), le second sur l'évaluation de trois politiques publiques spécifiques (réforme de retraites, RSA et TVA sociale), le troisième sur la décision prise par Nicolas Sarkozy et considérée comme la plus importante par les électeurs (question ouverte). Pour ces deux derniers ensembles, les répondants ont été interrogés sur leur évaluation de l'efficacité et de la justice de ces mesures. Les statistiques descriptives de ces variables sont données dans le tableau 1.

Tableau 1 : Statistiques descriptives

		Min./Max.	Moyenne	Ecart type	Ne sait pas	N
Note donnée à N. Sarkozy dans les secteurs de...	Emploi des jeunes (11_1)	0/10	3,21	2,21	6	2014
	Industrie et commerce extérieur (11_2)	0/10	3,97	2,23	10,8	2014
	Fiscalité (11_3)	0/10	3,34	2,28	8,3	2014
	Maîtrise des dépenses publiques (11_4)	0/10	3,45	2,45	6,5	2014
	Logement (11_5)	0/10	3,29	2,16	8,4	2014
	Place de la France dans le monde	0/10	5,12	2,44	5,8	2014

(11_6)						
Jugement sur l'action de NS face à la crise économique (ef2)		1/4 (Très insatisfaisant)	2,8	0,85	3,8	2014
Réforme des retraites	Justice (I2)	0/10	4	3,35	2,3	2014
	Efficacité / déficits (I2a)	0/10	3,94	2,95	6,6	994
	Efficacité / pérennité (I2b)	0/10	4,01	3,08	5,8	1018
RSA	Justice (I4a1)	0/10	5,46	2,54	8,6	994
	Efficacité (I4a2)	0/10	4,09	2,56	10,6	994
TVA sociale	Justice (I6b1)	0/10	3	2,68	7,2	1018
	Efficacité (I6b2)	0/10	2,84	2,59	11,7	1018
Décision la plus importante	Décision (e7)	-	-	-	21,5	2014
	Justice (e9)	0/10	4,77	3,65	4,2	1581
	Efficacité (e10)	0/10	4,36	3,46	7,4	1581

Le tableau 1 décrivant nos principales variables d'intérêt permet d'aboutir immédiatement à deux constats : le niveau des sans réponses est assez élevé, et semble représenter un assez bon indicateur de la facilité à répondre aux questions ; la comparaison des moyennes indique des tendances centrales généralement similaires sur les échelles de 0 à 10. Cette convergence indique une certaine indifférenciation du jugement par domaine, conduisant à l'hypothèse que ces jugements sont probablement largement expliqués par une attitude plus générale. Un examen plus attentif amène à des résultats plus nuancés. Globalement, les corrélations entre items sont effectivement élevées. Les corrélations des questions portant sur la performance de N. Sarkozy dans différents domaines de politiques publiques sont comprises entre .56 et .71. De même, l'expérimentation portant sur le cadrage de l'efficacité de la réforme des retraites apporte des résultats étonnement similaires dans les deux groupes. Toutefois, des variations significatives existent néanmoins entre les questions. Les corrélations sont loin d'être parfaites et les niveaux eux-mêmes varient. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les différences existant sur la question du RSA et de la TVA sociale.

Le même type de constat découle de l'observation des réponses à la question ouverte. Près du tiers de l'échantillon ne donne aucune réponse ou aucune réponse codable. Un quart de l'échantillon renvoie à un secteur général de politique publique (par exemple « l'économie ») et 40% à une décision spécifique. Parmi les réponses considérées, les décisions les plus évoquées concernent à près de 40% la réforme des retraites. On peut d'ailleurs vérifier pour cette population que leur jugement sur le caractère juste de cette réforme des retraites est comparable pour les deux interrogations auxquelles ils sont soumis (e9 et I2), avec une corrélation de .82. On pourra noter par ailleurs que cette sous-population perçoit cette réforme de manière un peu plus positive que l'ensemble de l'échantillon, avec un score moyen de 4,82 pour I2.

En résumé, ces premiers éléments nous semblent conduire à deux constats : l'existence d'opinions sur les politiques publiques passées et la structuration des opinions par une attitude plus générale, dont on peut supposer facilement qu'elle est l'attitude générale face à l'exécutif sortant. C'est ce que nous proposons maintenant de vérifier, en construisant des modèles simples

d'explication du jugement sur les politiques publiques. Des modèles OLS sont choisis à cet effet. On reproduit le même type de modèle pour les variables de performances sectorielles (tableau 2) et de jugement sur des politiques publiques spécifiques (tableau 3) expliquant la note donnée par le sexe du répondant, son âge, son éducation (recodé en 5 grandes catégories), son niveau d'information politique (construit à partir des réponses à une batterie de 4 questions de connaissance) et du jugement émis par rapport à Sarkozy (sur une échelle de 0 à 10).

A partir des tableaux 2 et 3 présentés ci-dessous, plusieurs observations apparaissent intéressantes. Le sexe ne joue jamais, de même que l'âge, à une exception importante près, les retraites (et le jugement sur la justice de la TVA sociale de façon plus anecdotique). On trouve là un indice fort de l'existence d'une autonomie du jugement sur des politiques publiques spécifiques. Néanmoins, l'opinion que l'on a de Nicolas Sarkozy reste l'explication première de ces jugements. Elle est systématiquement significative et le coefficient est important. Notons de nouveau une exception importante, le RSA où ce jugement ne joue que marginalement.

Tableau 2 : Déterminants de l'appréciation de la performance sectorielle de Sarkozy

	Emploi des jeunes	Industrie	Fiscalité	Dépenses publiques	Logement	France dans le monde
Sexe	-0,1	0,1	0,06	-0,07	-0,02	-0,14
Age	0,003	-0,004	0,002	0,004	0,004	0,004
Education	0,008	0,12 ***	0,06 *	0,17 ***	0,06 *	0,14 ***
Information	-0,06 ***	-0,07 ***	-0,02	-0,006	-0,02	-0,01
Jugement Sarkozy	0,46 ***	0,42 ***	0,46 ***	0,43 ***	0,41 ***	0,46 ***
R ²	0,42	0,35	0,41	0,31	0,36	0,35

Tableau 3 : Déterminants de l'appréciation de trois politiques publiques spécifiques

	Retraites (justice)	Retraites (Efficacité 1)	Retraites (Efficacité 2)	RSA (Justice)	RSA (Efficacité)	TVA (Justice)	TVA (Efficacité)
Sexe	0,001	-0,26	0	0,1	-0,3	0,03	-0,1
Age	0,028 ***	0,023 ***	0,019 ***	0,004	0,001	0,01 **	0,005
Education	0,47 ***	0,35 ***	0,3 ***	0,21 ***	0,1	0,24 ***	0,21 ***
Information	0,11 ***	0,05	0,14 ***	0,11 **	0,1 **	0,05	0,02
Jugement Sarkozy	0,59 ***	0,5 ***	0,52 ***	0,12 ***	0,18 ***	0,43 ***	0,39 ***
R ²	0,36	0,31	0,34	0,04	0,05	0,28	0,24

Deux conclusions peuvent être plus globalement tirées. Premièrement, la capacité de jugement des électeurs sur des politiques publiques spécifiques est plus importante que sur une performance sectorielle. Deuxièmement, ce jugement, même s'il est structuré par l'image de

l'exécutif, est loin d'être simplement redondant de celui-ci. Ces deux conclusions poussent donc à vouloir estimer le poids spécifique de ces jugements rétrospectifs en 2012

Le vote rétrospectif en 2012

Pour estimer le poids de jugements rétrospectifs sur les décisions de vote, il existe des problèmes d'endogénéité que les analyses précédentes ont clairement mises en évidence. Intégrer dans une équation de vote un jugement rétrospectif sans plus de précautions biaise de manière très sensible les estimateurs puisqu'il existe une liaison forte entre perception des personnalités et jugement du bilan. On rejoint sur ces points d'ailleurs les débats plus généraux sur l'utilisation de la proximité partisane en Europe. A partir des conclusions de la littérature, nous proposons donc une solution simple visant à estimer le poids spécifique des jugements rétrospectifs dans une équation de vote standard. Cette solution s'articule autour de l'idée d'une transformation du jugement rétrospectif de façon à séparer la composante systématique liée à la perception du candidat du jugement spécifique sur le secteur ou la politique publique. Techniquement, nous proposons ici la solution la plus directe pour ce faire, c'est-à-dire corriger l'appréciation de la politique publique par l'individu par l'effet moyen de son appréciation de Sarkozy. Suite aux résultats précédents, cette analyse est menée sur trois variables les plus contrastées, à savoir la performance sur l'emploi des jeunes, la justice perçue de la réforme des retraites, la justice perçue du RSA.

Le tableau 4 ci-après propose les résultats d'une telle analyse pour le second tour de l'élection présidentielle, avec un modèle logit incluant comme contrôles le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, l'information politique, la pratique religieuse, l'auto-positionnement sur une échelle gauche droite, et la variable d'intérêt. Les résultats sont sans appel. L'évaluation rétrospective du candidat Sarkozy ne pèse pas dans les choix de second tour.

Pour autant, il serait faux d'affirmer que ce vote rétrospectif n'existe pas. Il est possible de l'isoler en utilisant cette fois un modèle logit multinomial sur les résultats du premier tour, avec des résultats présentés dans les tableaux 5 à 7. On retrouve dans l'ensemble de ces tableaux un effet significatif des variables d'évaluation rétrospective. Il est, comme il est prévisible, plus fort pour les enjeux du chômage des jeunes et des retraites comparé à celui du RSA. Il est, de manière plus surprenante, plus important pour expliquer le vote pour les candidats Mélenchon et Le Pen que pour les deux principaux candidats. L'évaluation positive des politiques publiques de Sarkozy a toujours un effet négatif sur la probabilité de voter pour de tels candidats. En revanche, il n'existe pas d'effet de soutien spécifique pour Sarkozy en raison d'un jugement positif sur ses politiques publiques ou ses performances.

Conclusion

Nous avons proposé dans ce papier une première analyse des logiques de vote rétrospectif dans le cadre de l'élection présidentielle française de 2012. Ces premiers résultats montrent clairement qu'il existe une évaluation des politiques publiques par les citoyens et que celle-ci joue dans les choix électoraux. A ce stade, des analyses complémentaires restent nécessaires pour comprendre pourquoi ces jugements jouent plus pour le soutien aux candidats ayant peu de chances de

l'emporter. Le fait que le vote rétrospectif soit avant tout négatif cadre en revanche beaucoup plus avec les attendus théoriques.

Tableau 4: Explication du vote second tour 2012

		Emploi des jeunes	Retraites	RSA
Sexe		0,4 **	0,41 **	0,34
Age		0	0	-0,02 **
Education	Primaire	-	-	-
	CAP,...	-0,09	-0,07	0,58
	Bac	0,11	0,17	0,62
	Bac +2	-0,18	-0,13	0,35
	Bac+5	-0,44	-0,41	-0,26
Information		0,02	0	0,39
Pratique religieuse	Cath. Pratiquant	-	-	-
	Catholiques	-0,05	-0,01	-0,29
	Autres religion	-0,79 *	-0,8 **	-0,77
	Sans religion	-0,53 **	-0,56 **	-0,94 **
Profession	Agriculteurs	-	-	-
	Indépendants	-0,88	-0,87	-1,5
	Cadres	-1	-0,98	-1,5
	P. intermédiaires	-1,02	-1	-2,13 *
	Employés	-1,36 **	-1,24 *	-2,26 *
	Ouvriers	-1,26 *	-1,16 *	-2,83 **
Gauche - droite		1,11 ***	1,12 ***	1,19 ***
Evaluation "nette"		-0,01	0,07	-0,02
R ²		0,49	0,49	0,5

Tableau 5 : explication du vote premier tour l'emploi des jeunes (emploi des jeunes, réf. Hollande)

	Mélenchon	Sarkozy	Le Pen	
Sexe	0,03	0,25	-0,17	
Age	-0,02 ***	0,01	-0,02 ***	
Education	Primaire			
	CAP,...	0,19	-0,46	-0,24
	Bac	0,54 *	0,06	-0,15
	Bac +2	-0,19	-0,32	-0,97 ***
Information	Bac+5	-0,34	-0,66	-1,5 ***
		0,03	-0,08	-0,19 ***
Pratique religieuse	Cath. Praticant			
	Catholiques	0,2	-0,27	0,12
	Autres religion	-0,14	-1,63 ***	-1,55 ***
	Sans religion	0,87 ***	-0,88 **	0,12
Profession	Agriculteurs			
	Indépendants	-0,46	-0,74	-0,3
	Cadres	0,12	-0,85	-0,6
	P. intermédiaires	0,08	-1,47 *	-0,63
	Employés	-0,27	-1,6 **	-0,42
Gauche - droite	Ouvriers	-0,08	-1,63 **	-0,22
		-0,1 **	1,22 ***	0,95 ***
Evaluation "nette"	-0,14 ***	0,02	-0,1 *	
R ²	0,28			

Tableau 6 : explication du vote premier tour 'emploi des jeunes (retraites, réf. Hollande)

		Mélenchon	Sarkozy	Le Pen
Sexe		-0,03	0,19	-0,24
Age		-0,01 **	0,01	-0,01 **
Education	Primaire			
	CAP,...	0,24	-0,43	-0,11
	Bac	0,61 **	-0,04	0,05
	Bac +2	-0,01	-0,51	-0,76 **
Information	Bac+5	-0,08	-0,79 *	-1,2 **
		0,03	-0,09	-0,19 ***
Pratique religieuse	Cath. Praticant			
	Catholiques	0,36	-0,18	0,08
	Autres religion	0	-1,59 ***	-1,55 ***
	Sans religion	0,97 ***	-0,87 **	0,09
Profession	Agriculteurs			
	Indépendants	-0,61	-0,85	-0,24
	Cadres	0	-0,94	-0,47
	P. intermédiaires	0	-1,5	-0,62
	Employés	-0,32	-1,59 **	-0,31
Gauche - droite	Ouvriers	-0,13	-1,67 **	-0,18
		-0,1 **	1,24 ***	0,95 ***
Evaluation "nette"		-0,07 **	0,07 *	-0,09 **
R ²		0,28		

Tableau 7 : explication du vote premier tour 'emploi des jeunes (RSA, réf. Hollande)

	Mélenchon	Sarkozy	Le Pen	
Sexe	0,03	0,29	-0,1	
Age	-0,01	0	-0,02 **	
Education	Primaire			
	CAP,...	0,36	-0,5	0,19
	Bac	0,61	-0,07	-0,12
	Bac +2	-0,33	-0,63	-0,67
	Bac+5	-0,44	-1,04	-3,71 ***
Information	0,06	-0,04	-0,1	
Pratique religieuse	Cath. Praticant			
	Catholiques	0,06	-0,3	-0,02
	Autres religion	0,14	-1,22 *	-1,97 **
	Sans religion	0,78	-1,41 **	0,25
Profession	Agriculteurs			
	Indépendants	0,15	-0,77	-1,73
	Cadres	1,23	-0,42	-1,29
	P. intermédiaires	1,28	-1,48	-1,47
	Employés	0,77	-1,17	-1,14
Gauche - droite	Ouvriers	0,96	-2,29 **	-1,76
		-0,06	1,39 ***	1,1 ***
Evaluation "nette"	0,02	-0,08	-0,14 **	
R ²	0,3			

Références.

Abramson, Paul A., John H. Aldrich and David W. Rohde. 2003. *Change and Continuity in the 2000 Elections*. Washington : Congressional Quarterly Press.

analysis of economic voting: Taking account of the political context across time and nations, *Electoral Studies* 21: 403-423.

Anderson, Christopher J. (2000), Economic voting and political context: A comparative perspective, *Electoral Studies* 19: 151-170.

Barsky, R.B., et al. 1997. "Preference Parameters and Behavioral Heterogeneity." *Quarterly Journal of Economics* 112(2): 537-580.

- Bartels, Larry. 2008. *Unequal Democracy: The Political Economy of the New Gilded Age*. Princeton: Princeton University Press.
- Bélanger, É. et B.M. Meguid. 2008. "Issue Salience, Issue Ownership, and Issue-Based Vote Choice." *Electoral Studies* 27(3): 477-491.
- Bergman, T. W. Müller, K. Strom, eds. (2003). *Delegation and Accountability in Parliamentary Democracies*. Oxford: Oxford University Press.
- Carsey, T.M. et G.C. Layman (2006). Changing sides or changing minds ? Party identification and policy preferences in the American electorate. *American Journal of Political Science*. 50:2, pp. 464-477.
- Duch, Raymond and Randy Stevenson. 2008. *The Economic Vote*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fiorina, M. (1981). *Retrospective Voting in American Elections*. New Haven: Yale University Press.
- Franklin, Mark N, Thomas T. Mackie and Henry Valen. 1992. *Electoral Change*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gomez, Brad T., and J. Matthew Wilson. (2001). Political Sophistication and Economic Voting in the American Electorate: A Theory of Heterogeneous Attribution. *American Journal of Political Science* 45: 899-914.
- Healy, Andrew et Neil Malhotra (2013). Retrospective voting reconsidered, *Annual Review of Political Science*, 16: 285-306.
- Hobolt, Sara, James Tilley et Susan Banducci (2013), 'Clarity of responsibility: How government cohesion conditions performance voting', *European Journal of Political Research* 52(2): 164-187.
- Kayser, Mark A. and Michael Peress (2012). "Benchmarking across Borders: Electoral Accountability and the Necessity of Comparison." *American Political Science Review* 106(03): 661-684.
- Key, V. O. (1966), *The Responsible Electorate*. New York: Vintage.
- Kiewiet, D. Roderick. 1983. *Macroeconomics and Micropolitics: The Electoral Effects of Economic Issues*. Chicago: Chicago University Press.
- Kramer, Gerald H. (1971), Short-term fluctuations in U.S. voting behavior, 1896–1964, *American Political Science Review* 65: 131-43.
- Lewis-Beck Michael S. et Mary Stegmaier. 2007. "Economic Models of the Vote." In *The Oxford Handbook of Political Behavior*, eds. Russell Dalton and Hans-Dieter Klingemann. Oxford: Oxford University Press: 518-37.
- Lewis-Beck Michael S. et Mary Stegmaier. 2007. "Economic Models of the Vote." In *The Oxford Handbook of Political Behavior*, eds. Russell Dalton and Hans-Dieter Klingemann. Oxford: Oxford University Press: 518-37.
- Lewis-Beck, Michael et Richard Nadeau. 2010. "Economic Voting Theory: Testing New Directions." *Electoral Studies*.
- Lewis-Beck, Michael S., Richard Nadeau et Angelo Elias. 2008. "Economics, Party, and the Vote". *American Journal of Political Science* 52: 84-95.
- Lewis-Beck, Michael. 1988. *Economics and Elections*. Ann Arbor: Michigan University Press.
- Lupia, A. & McCubbins (1998). *The Democratic Dilemma*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nadeau, Richard, Richard G. Niemi et Antoine Yoshinaka. 2002. « A Cross-National Analysis of Economic Voting: Taking Account of the Political Context Across Time and Nations », *Electoral Studies* 21: 403-423.
- Nannestad, P., and M. Paldam. 1994. "The VP Function: A Survey of the Literature on Vote and Popularity Functions after 25 Years." *Public Choice* 79(2): 213-45.
- Peffley, Mark. 1984. "The Voter as Juror: Attributing Responsibility for Economic Conditions." *Political Behavior* 6: 275-294
- Pitkin (1967)
- Powell, Bingham G. et Guy B. Whitten. 1993. « A Cross-National Analysis of Economic Voting: Taking Account of the Political Context. » *American Journal of Political Science* 37: 391-414.
- Soroka, S. et C. Wlezien. 2010. *Degrees of Democracy: Politics, Public Opinion and Policy*. Cambridge University Press.
- Tilley, James, John Garry and Tessa Bold (2008), Perceptions and reality: Economic voting at the 2004 European Parliament elections, *European Journal of Political Research* 47: 665-686.

Tufte, E. 1975. "Determinants of the outcome of midterm congressional elections", *American Political Science Review*, 69: 812-826.

Whitten, Guy D. and Harvey D. Palmer (1999), Cross-national analyses of economic voting, *Electoral Studies* 18: 49-67.